



Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

<http://assembly.coe.int>



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

5.9.17

CONFERENCE DE LANCEMENT DU RESEAU PARLEMENTAIRE SUR LES POLITIQUES DES DIASPORAS

Lisbonne, 7-8 septembre 2017

*Allocution d'introduction de
M. René Rouquet, Vice-président de l'Assemblée
parlementaire du Conseil de l'Europe*

Monsieur le Président de l'Assemblée de la République,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

C'est un immense honneur pour moi d'ouvrir cette conférence dédiée au lancement du Réseau parlementaire sur les politiques relatives aux diasporas.

Permettez-moi tout d'abord de remercier, au nom de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, les autorités du Portugal et tout particulièrement l'Assemblée de la République pour leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de cette conférence. J'aimerais également saluer l'engagement politique du Portugal et son soutien à cette initiative.

Permettez-moi également de féliciter nos collègues membres de l'Assemblée qui ont été à l'origine de ce projet et tout particulièrement M. Andrea Rigoni, Président de la Sous-commission sur la coopération avec les pays d'origine et de transit non européens de la Commission de Migration et rapporteur sur plusieurs dossiers relatifs à la question du rôle des diasporas.

Mesdames et Messieurs,

Selon les données de l'Organisation Internationale pour les Migrations, à la fin de 2015, le nombre total des migrants dans le monde s'élevait à plus d'un milliard de personnes – soit un septième de la population mondiale. La vaste majorité de ces personnes se déplacent à l'intérieur de leurs pays, mais les migrations internationales représentaient tout de même quelques 244 millions de personnes au moment où l'étude était faite. Les chiffres ont sûrement évolué depuis, mais la tendance n'a pas changé. Les migrations font désormais partie de notre quotidien.

Le continent européen est particulièrement touché par ce phénomène. Selon les études de l'OCDE, 5 millions de personnes se sont installées en 2016 de façon permanente sur le territoire des 35 Etats-membres de l'Organisation, dont la majorité sont les pays européens.

Les flux migratoires continuent d'être influencés largement par la crise des réfugiés qui touche les deux côtés de la Méditerranée et qui est malheureusement loin d'être terminée.

Cette vague migratoire présente un certain nombre de défis et d'opportunités pour l'Europe. Cependant, l'absence d'une politique migratoire coordonnée au niveau européen a favorisé la montée des peurs irrationnelles au sein de la population européenne. Ces peurs ont été ensuite exploitées par certaines forces politiques et certains médias qui ont donné une image déformée de la migration, présentée comme une menace.

Cette approche négative des migrations est très préoccupante.

Non seulement elle favorise les discours populistes, nationalistes et xénophobes incompatibles avec les principes démocratiques que nous défendons, mais aussi elle contribue à créer une fausse image de la réalité économique et démographique dans nos pays.

En effet, dans notre dernier rapport sur « les migrations, une chance à saisir pour le développement européen » nous avons noté qu'il existait un écart entre la réalité de la situation économique et démographique de l'Europe et la perception négative générale des conséquences des migrations.

Les pénuries de main-d'œuvre dans un certain nombre de secteurs, notamment l'agriculture, la construction, l'hôtellerie, la restauration, l'informatique et les services financiers, ainsi que le vieillissement de la population sont autant de facteurs qui entraînent une réduction significative de la part de la population en âge de travailler et qui montrent que les migrations pourraient être très bénéfiques pour l'Europe.

En même temps, il faut reconnaître que les flux migratoires représentent de nombreux avantages pour les pays d'origine des migrants.

Grâce à leurs liens privilégiés avec leurs sociétés d'origine, les communautés de diaspora contribuent au développement des liens commerciaux avec les pays d'origine.

Il est également important de mentionner la contribution que les migrants apportent au développement économique des pays d'origine par la création d'entreprises communes, au moyen des transferts de fonds, ainsi que de transfert de connaissances et du savoir-faire.

Par ailleurs, les migrants favorisent des échanges culturels et éducatifs, en contribuant ainsi à la création d'un véritable environnement pluriculturel et multi-langue à la fois dans leurs pays d'origine et leurs pays d'accueil.

De par mon expérience politique personnelle, je connais parfaitement les avantages de cette approche « gagnant – gagnant ».

Pendant 14 ans, j'ai dirigé la ville d'Alfortville, une commune de 45,000 habitants située dans la grande agglomération parisienne. Ma ville possède une riche histoire en matière de politiques d'intégration et d'interaction avec les communautés de diasporas. Les acteurs de la société civile – les organisations de diasporas – ont toujours joué un rôle très important dans ce processus.

Toutefois, il faut reconnaître qu'il existe encore de nombreux obstacles qui ne nous permettent pas de tirer le meilleur profit des avantages que représentent les flux migratoires.

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte. Le principal facteur est l'accès des migrants au marché du travail. Dans ce domaine, malheureusement, les migrants sont confrontés à un certain nombre d'obstacles juridiques et administratifs qui empêchent leur intégration harmonieuse dans la main-d'œuvre européenne et les rendent vulnérables à l'exploitation et à la discrimination.

D'autres facteurs importants sont l'intégration des migrants dans la société d'accueil et leur participation à la vie culturelle et politique : dans ces domaines, nous avons encore besoin de faire des progrès.

Afin de pallier à ces obstacles, notre Assemblée a formulé une série de recommandations concrètes que nos Etats membres pourraient mettre en œuvre, notamment en améliorant la législation nationale, en facilitant l'accès des migrants au marché du travail, et en développant des sociétés inclusives et en créant des conditions nécessaires à la participation pleine et active des migrants à tous les domaines de la vie. Ces recommandations sont contenues dans notre Résolution 2175(2017) et je suis convaincu qu'ils vont grandement guider nos travaux.

Durant notre conférence, nous allons nous concentrer sur quatre thèmes principaux :

- la participation démocratique de la diaspora,
- l'impact de la diaspora sur le développement des pays d'origine,
- la promotion du dialogue interculturel,
- le rôle de la diaspora dans la construction des sociétés inclusives.

Ces quatre thèmes pourraient également devenir les grands axes d'action du futur Réseau et je me réjouis par avance de pouvoir suivre avec grand intérêt les débats et les travaux du futur Réseau.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui ici parce que nous croyons que les migrations représentent une opportunité de rendre nos sociétés plus fortes et mieux adaptées aux défis du monde d'aujourd'hui.

Nous voulons que les migrations soient un facteur « gagnant – gagnant » pour les sociétés d'accueil et les sociétés d'origine.

Nous voulons le faire ensemble – en étroite collaboration entre tous les acteurs nationaux, locaux, internationaux, ainsi que la société civile.

Le futur Réseau parlementaire sur les politiques relatives aux diasporas représente une plateforme institutionnelle pour échanger nos expériences.

J'espère donc qu'il deviendra rapidement un véritable pôle international d'expertise en matière de diaspora en rassemblant les normes européennes élaborées par le Conseil de l'Europe ainsi que les expériences nationales et locales des Etats membres et partenaires de notre Organisation.

Je vous remercie de votre attention.